

COMMUNE DE MONPAZIER
COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 20 décembre 2017 à 10h30

Présents : Mmes Stéphanie Déjos, Jeanine Duffa, Marie-France Ganneray, Edèll Pereira, Maylis Moreaud, Josiane Taudière et MM. Fabrice Duppi, Jean-Jacques Gipoulou, Pierre Morisse.

Absents excusés : Mme Charlotte Sabrou (procuration à Edèll Pereira), et MM. Bernard Lafon (procuration à Maylis Moreaud), Marc Rayssac (procuration à Jeanine Duffa), Alain Berlioz (procuration à Fabrice Duppi), Christian Lejuez.

Secrétaire de séance : M. Jean-Jacques Gipoulou

Approbation du compte rendu du 12 décembre 2017 avec 7 voix pour et 6 contre (Mmes Duffa, Pereira, Sabrou, Moreaud. MM. Lafon, Rayssac).

DELIBERATIONS

D1 ✓ Personnel / Création d'un poste en CDD à compter du 08 janvier 2018

Monsieur le Maire informe que Mme Delmon a fait valoir ses droits à la retraite au 31 décembre 2017.

Toutefois, elle souhaite conserver certaines missions (entretien ménage mairie, réceptions, suppléant du marché...). M le maire propose à son conseil de créer un poste au grade d'adjoint technique (indice brut 354, majoré 330) en CDD au service de la Mairie à compter du 8 janvier 2018 pour 6h hebdomadaires.

Accord du conseil municipal à l'unanimité.

D2 ✓ Intégration de nouvelles activités au budget « CIAP » avec nouvelle dénomination

Monsieur le Maire rappelle le transfert de la compétence « Médiathèque de Monpazier » de la CCBDP à la commune de Monpazier au 01/01/2018.

Monsieur le Maire propose d'intégrer 2 nouvelles activités au budget « CIAP » existant ce qui permettra :

- Le regroupement des actions culturelles et des animations exercées par la commune de Monpazier,
- La Mutualisation du personnel.

Ces activités seront : la Médiathèque ainsi que les animations exercées par la commune (marché de Noël, truffes...) et leur promotion (cinéma, vieilles voitures, marché aux cèpes...)

M le Maire propose de nommer ce budget « Budget culture - évènements »

Une comptabilité analytique sera prévue afin d'avoir une vision détaillée des différentes activités de ce budget (CIAP, Médiathèque)

Accord du conseil municipal avec 7 voix pour, 4 contre (Mmes Moreaud, Peireira, Sabrou. M Lafon) et 2 abstentions (Mme Duffa, M Rayssac)

Lettres diverses

➤ Le Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAD 24) propose aux communes la mise en place d'une permanence sur l'accès au droit des citoyens, par la présence mensuelle d'un juriste moyennant 180€ TTC le rendez-vous.

Le Conseil Municipal est favorable à la démarche mais la commune ne peut assumer le coût demandé pour ces permanences.

➤ La date des vœux de la commune est fixée au samedi 27 janvier 2018 à 18h 30 à la salle des fêtes.

Fin de la séance à 11h 10.